



## PACK NVEI

Nouveaux Véhicules Électriques Individuels

### PROTÈGE TES DÉPLACEMENTS ET TON BOLIDE URBAIN !

Avec le **Pack NVEI**, nous assurons tes déplacements quotidiens en vélo électrique, trottinette électrique, gyropode, gyroroue, skate électrique et hoverboard.

Si ton véhicule électrique ne roule pas au-delà de 25km/h, il peut être couvert.

Tu es ainsi protégé contre les dommages matériels et corporels que tu pourrais causer à autrui !

### Le savais-tu ?

Une assurance Responsabilité Civile spécifique est obligatoire pour les usagers de Nouveaux Véhicules Électriques Individuels (NVEI).

#### QUE CONTIENT TON PACK ?

##### RESPONSABILITÉ CIVILE

Dommages corporels du tiers  
(Sans limite !)

Dommages matériels du tiers  
Jusqu'à 1 200 000€

Défense recours en cas de litige  
Jusqu'à 10 000€

**64,50€**  
/ AN